

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 octobre 2015

Le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Eglise, s'est réuni le 19 octobre 2015, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, Maire.

Le procès-verbal de la séance du 26 août 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les points soumis à délibération sont les suivants :

Décision modificative budgétaire :

Le conseil municipal valide l'inscription au budget de 25 000 euros de crédits supplémentaires en fonctionnement et de 3 500 euros supplémentaires en investissement, compensés par des recettes supplémentaires, provenant notamment la Dotation de solidarité rurale et de Fonds de compensation de la TVA.

Transfert de trois parcelles du domaine public communal au domaine privé pour régularisation.

Le conseil municipal autorise le déclassement de 3 parcelles du domaine public au domaine privé. Cette opération aurait dû avoir lieu après la création de la rue Flandres-Dunkerque, la bande de terrain couverte par ces 3 parcelles n'ayant pas été incluse dans le tracé de la voie.

Mise à disposition à titre gratuit d'une partie d'un terrain communal à la Communauté de commune du canton de Saint-Pierre-Eglise.

Le conseil municipal autorise la mise à disposition d'une partie d'un terrain communal situé à proximité du complexe sportif des Follières au profit de la Communauté de communes du canton de Saint-Pierre-Eglise. Celle-ci projette d'y édifier un centre-social-centre socioculturel regroupant l'ensemble des services intercommunaux en direction de la jeunesse.

Une convention détaillera les droits et obligations réciproques, notamment concernant l'utilisation des salles.

Autorisation de travaux et convention de servitudes signés avec Electricité Réseaux Distribution de France (ERDF) pour le renouvellement du réseau basse tension en souterrain rue du 8 mai.

Le conseil municipal autorise lesdits travaux.

Recrutement d'un agent en Contrat Unique d'Insertion-Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE).

Le conseil municipal autorise le recrutement en CUI-CAE d'un agent technique polyvalent. Celui aura pour tâches principales la supervision du marché et la réalisation de travaux d'entretien et de réparation, en particulier dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée (Adap).

Modification dans l'organisation du travail du service administratif de la Mairie.

Le conseil municipal autorise une nouvelle organisation du travail au sein du service administratif, qui intervient suite à l'ouverture de la mairie le samedi matin en période scolaire de 10 heures à midi.

Mise à disposition d'un logement communal à une famille de migrants.

Le conseil municipal approuve la mise à disposition d'un logement communal T3 à une famille de migrants, sans émettre aucune conditionnalité sur le profil des personnes recueillies. Cette mise à disposition se fera dans le cadre du dispositif d'accueil mis en œuvre à l'échelon départemental par la préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.